

LES CHASSEURS CHARENTAIS MARITIMES AU CHEVET DES ZONES HUMIDES !

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : UNE CAUSE COMMUNE !

UN PROJET AMBITIEUX DE RESTAURATION

La Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime a souhaité porter une action de terrain concrète principalement sur l'ancien golfe de Saintonge et les marais de la Seudre. En effet, un programme de travaux de restauration triennal recevant le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (programme « écocontribution »), a débuté en 2019 et cible 18 sites couvrant plus de 1000 ha (dont 16 réserves).

Afin d'opérer le plus pertinemment possible, la FDC17 s'est entouré de nombreux acteurs locaux à l'image du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, du Département, des Communes (...) et de plusieurs instituts de recherches connus tels que Biosphère Environnement ou encore OBIOS.

UN CONSTAT

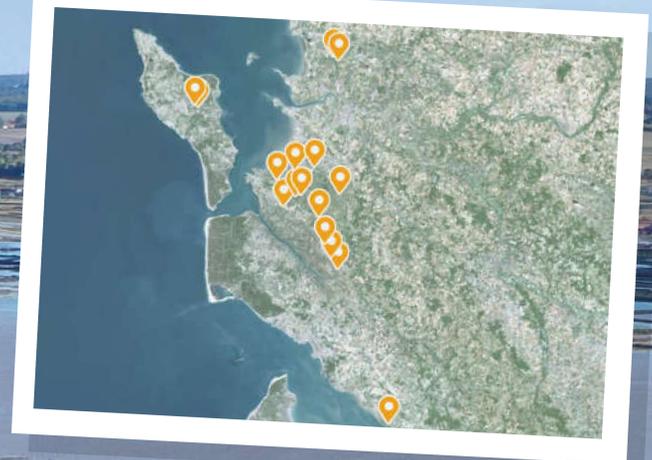
La maîtrise foncière est un des atouts non négligeables pour assurer la pérennité des zones humides. C'est ainsi que bon nombre d'ACCA et Associations de chasse spécialisées du Département ainsi que la Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime (associée à la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage) ont acquis plusieurs centaines d'hectares de marais, la plupart classés en réserve de chasse.

Ces terrains ont généralement souffert d'une déprise agricole (soutien de la filière élevage quasi nul) et se sont refermés donnant lieu à des habitats de fourrés buissonnants et autres arbustes, bien loin du paysage typique de nos marais charentais.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR 3 ANS :

- 190 000 euros investis par an
- 450 ha de zones humides aménagées/restaurées
- Plus de 300 000 données collectées dans le cadre des suivis avifaunistiques

LOCALISATION DES SITES CONCERNÉS PAR LE PROGRAMME DE LA FDC17



RECORD DISTANCE PARCOURUE : 20 000 KM



SARCELLES D'HIVER ÉQUIPÉES DE BALISE

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

L'état des lieux mené en 2019 a permis d'orienter les travaux. Ainsi, depuis 2020, débroussaillage, réfection/remplacement d'ouvrages hydrauliques, curage de fossé, aménagements pastoraux (réfection de pas de champ, pose de barrières, restauration de mares abreuvoir...), arrachage de Baccharis (espèce d'arbuste grandement invasive) s'enchaînent sur une majorité des sites et se poursuivront jusqu'en 2023. L'objectif est bien que ces marais retrouvent leurs lettres de noblesse et recèlent à nouveau une grande biodiversité.

ET APRÈS...

Une fois leur faciès d'origine retrouvé, il n'est pas envisageable de laisser à nouveau ces marais évoluer vers un enrichissement. Ceci implique donc qu'une gestion appropriée s'applique, tant sur les niveaux d'eau que sur les parties terrestres.

Pour ces dernières, l'objectif prioritaire est un retour de l'élevage, le pâturage offrant bon nombre de garanties quant aux résultats attendus sur les sites. Les aménagements pastoraux ne sont donc pas anodins mais bel et bien orientés pour faciliter l'activité d'élevage dans les marais concernés.

UN SUIVI DE L'AVIFAUNE

Afin d'évaluer l'impact de ces travaux, un suivi des espèces d'oiseaux d'eau migratrices hivernantes et/ou nicheuses est réalisé depuis 2020 (avant travaux) et se poursuivra au fil du temps de manière à vraiment appréhender les tendances de fréquentation.

En parallèle, la fonctionnalité des réserves est étudiée par un prisme spécifique : la sarcelle d'hiver (Anas crecca). Pendant 4 saisons consécutives, plusieurs individus capturés sur les réserves, ont été et seront encore équipés de marques nasales mais également de balises satellite. Grâce à cette nouvelle technologie, on rentre dès lors dans l'intimité du plus petit canard d'Europe. L'objectif est ici d'identifier les stratégies des sarcelles au cours de l'hivernage : à quel moment occupent-elles les réserves ? Quelle(s) activité(s) ont-elles ? Comment se dispersent-elles depuis ces réserves ? Fréquentent-elles différents sites au cours de l'hivernage ? Bon nombre de questions auxquelles la FDC17 et Biosphère Environnement vont tenter de répondre.

Le volet eau n'est pas laissé de côté puisque la qualité de cette ressource est étudiée tout comme les ressources trophiques potentielles (macro-invertébrés notamment) grâce à un énorme travail de OBIOS.

VERS DES PERSPECTIVES PLUS AMBITIEUSES ENCORE...

À l'issue de ce programme triennal, d'autres sites pourraient bénéficier de la même approche diagnostic/travaux/suivi et gestion. Cette démarche est parfaitement reproductible et répond par ailleurs à certaines attentes des DOCOB des sites Natura 2000 concernés. Elle s'inscrit également dans la dynamique locale forte de l'ancien golf de Saintonge, théâtre d'une collaboration réussie entre de nombreux acteurs du marais (à l'image du parlement du marais, du contrat territorial de progrès...).

Pour ce qui est des sites actuellement ciblés par la FDC17, il est prévu d'étendre les suivis à d'autres taxons (amphibiens, lépidoptères, odonates...) mais également d'intégrer autant que possible, l'approche poissons migrateurs (pose de passe à poisson pour l'anguille en particulier).

AVANT TRAVAUX



SITE DE LA MOTTE RONDE (CHENAC)

- 1200 ml de digue restaurés
- 450 ml de diguette restaurés
- Création de 10 îlots « avifaune »
- 200 ml de baccharis arrachés
- Suppression de 2 busages de 500 mm
- Création d'un pas busé de 500 mm pour accès aux prés salés
- 2 ha de roselière restaurés
- Restauration d'un parc de contention (bétail)
- Restauration de 2 barrières pastorales

APRÈS TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



REMISE EN EAU



CURAGE DE MARE



CURAGE ET REPROFILAGE



REPROFILAGE DE FOSSES



BACCHARIS



MARAIS DE LA SEUDRE (RIVE NORD)

- 1800 ml de ronciers broyés (ouverture de parcelles et d'accès)
- 90 ml de digue renforcés
- Pose de 3 ouvrages hydrauliques
- Curage de 2 mares "abreuvoir"
- Curage et reprofilage de berges d'un fossé de 160 ml
- Création d'une zone en eau douce

SITE DE LA CABANE DE MOINS (BREUIL-MAGNÉ)

- 700 ml de ronciers broyés (ouverture de parcelle)
- Pose de 10 barrières à vocation pastorale
- 55 ml de berge renforcés
- 5 pas d'accès renforcés avec pieutage, géotextile + grillage
- Création d'un parc de contention (bétail)
- 2350 ml de fossés curés

CURAGE DES FOSSES



RÉFECTION DES DIGUES



BROYAGE ET RESTAURATION



REMISE EN EAU



ANCIEN GOLFE DE SAINTONGE (MARAIS DE BROUAGE)

- 5200 ml de fossés curés
- 9000 ml de ronciers broyés (ouverture de parcelles et d'accès)
- 21 pas d'accès (aux parcelles) restaurés
- 300 m2 de baccharis arrachés
- Création de 5 pas d'accès
- 16 îlots « avifaune » créés
- Pose de 6 barrières à vocation pastorale
- Pose de 10 ouvrages hydrauliques (busage de 200 mm et 250 mm)
- Réfection et renforcement (pieutage/grillage) de 150 ml de digue